FORMATION AMBULANCIER NOUVEAUX ACTES AMU



Objectifs

Rechercher et hiérarchiser les informations sur la situation observée et recueillies auprès du patient pour assurer une prise en soin pluri-professionnelle adaptée, en lien constant avec le médecin régulateur.

Mettre en œuvre les actes professionnels relevant de son domaine de compétence adaptés à un contexte clinique d'intervention auprès de patient pris en charge par les services d'AMU, selon les conditions règlementaires d'application.

Contenu

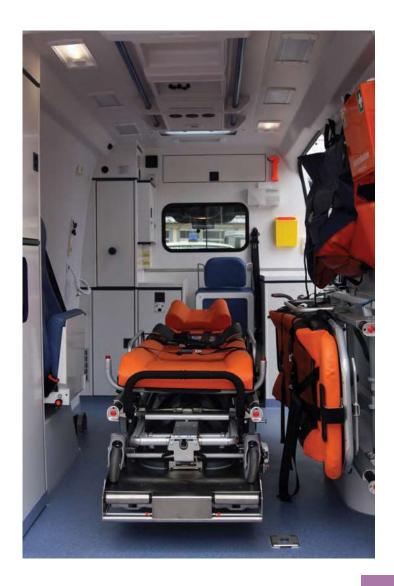
Module 1 : Cadre réglementaire

Module 2: Applications des actes professionnels

Module 3 : Recueil et Traçabilité

Méthodes pédagogiques

Pédagogie Active Enseignements théoriques Simulation et Mises en situation.



RÉF: FAE/031

Infos formation

Prérequis:

Cette formation s'adresse aux ambulanciers et ambulancières ayant obtenu leur diplôme DEA avant le 1^{er} janvier 2023 et pouvant être amenés à participer à l'aide médicale d'urgence.

Durée :

3 jours soit 21 heures

Coût:

420€/participant

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, Praticien Hospitalier Jean-François BOCQUET, Responsable pédagogique IFA

Lieu de formation

PARTENARIAT CESU/IFA

Institut Régional de Formation 45, Rue Cognacq-Jay 51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47/ 03 26 78 74 96 cesu@chu-reims.fr et ifa@chu-reims.fr

Chiffres clefs

Nouveautés pour 2023

Handicap

Accessible PMR / si autre contacter le référent handicap ou le CESU ou l'IFA

Calendrier

11, 12, 13 avril 2023 Pour les autres dates, nous contacter

